

Fiche action n°13

Intitulé de l'action	Former des professionnels de santé, du social et du médico-social exerçant sur le Pays Graylois au repérage et à l'accompagnement des personnes concernées par une/des addictions
Copilotes	ARS – PAYS GRAYLOIS
Axe stratégique du CLS	Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation
Objectif opérationnel	Améliorer la prise en charge des patients souffrant d'addictions
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS ADDICTIONS
Enjeu de l'action	Permettre une meilleure connaissance par les professionnels de santé, du social et du médico-social des acteurs intervenants dans le domaine des addictions sur le territoire. -Relayer l'action du CSAPA sur le territoire Graylois -Mettre à disposition des professionnels visés des outils et moyens afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées par les addictions.
Descriptif de l'action	Des temps de formations de 2h seront proposées aux professionnels visés, selon des modalités définies en concertation. Diverses thématiques pourront être abordées afin de répondre aux professionnels visés : Médicaments de substitution aux opiacés, Nouvelles thérapeutiques en alcoologie, Repérage Précoce et Intervention Brève en alcoologie, Adolescents et consommation de substances psychoactives, Tabac : de la réduction des risques au sevrage, Addictions et souffrance de l'entourage
Opérateurs	GFAC – FEMASAC – acteurs du territoire du domaine des addictions
Partenaires	ANPAA – URPS – Acteurs du territoire
Éléments facilitateurs	Programme d'action déjà existant Expertise d'un médecin addictologue de Gray Règlement arbitral en MSP
Préalables	Définir les lieux de déroulement des formations en fonction des besoins et possibilités. Promouvoir la prise d'initiative des professionnels visés dans la définition des modalités et thèmes des formations
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	A compter de 2017, dates et modalités à définir en fonction du public cible et des formateurs
Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
Indicateurs d'évaluation	Réalisation de la formation Nombre de temps de formation réalisés Profil et nombre de participants Satisfaction des participants (enquête)
Budget	3 000 € par an, soit 9 000 € sur la durée du CLS
Sources de financement	Mise à disposition du personnel GAFC (financement ARS hors CLS) Règlement arbitral